

Nous contacter ?

Vous êtes une **personne vivant à domicile** mais avec des besoins complémentaires ?

Contactez le **DAC 21** (Dispositif d'Appui à la Coordination) au **03 80 300 414**

Vous êtes un **professionnel du territoire**, vous constatez des risques ou des besoins complémentaires, pour votre usager, patient, client, locataire ?

Contactez la Coordinatrice du Centre de Ressources Territorial : **Mme FOURNIER** au **03 79 57 06 53**
ou par mail marie-anne.fournier@vyv3.fr

Ou contactez le Directeur du Centre de Ressources Territorial : **M.MARCO** au **03 80 27 00 27**

Établissement
mutualiste
GROUPE **vyv**



En savoir plus sur
bourgogne.vyv3.fr >



Le Centre de Ressources Territorial

Le Val de Saône

2 rue Mignotte
21130 AUXONNE

Tél : 03 79 57 06 53



vyv³ | Bourgogne

Qu'est-ce qu'un Centre de Ressources Territorial ?

Le **Centre de Ressources Territorial (CRT)** a été imaginé pour renforcer les services à domicile auprès des personnes âgées dépendantes.

Ce dispositif a pour but de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souhaitant vieillir à domicile, **de bénéficier de services équivalents à ceux d'un EHPAD, dans un environnement sécurisé, facilitant leur parcours de santé.**

Le Centre de Ressources Territorial a deux missions :

Compléter l'accompagnement des personnes dépendantes.

Mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour maintenir la personne à son domicile. Pour cela, il faut **intensifier son accompagnement par la visite de différents acteurs, selon ses besoins** (psychologue, aide à domicile, médecin, aide-soignant, ergothérapeute...)

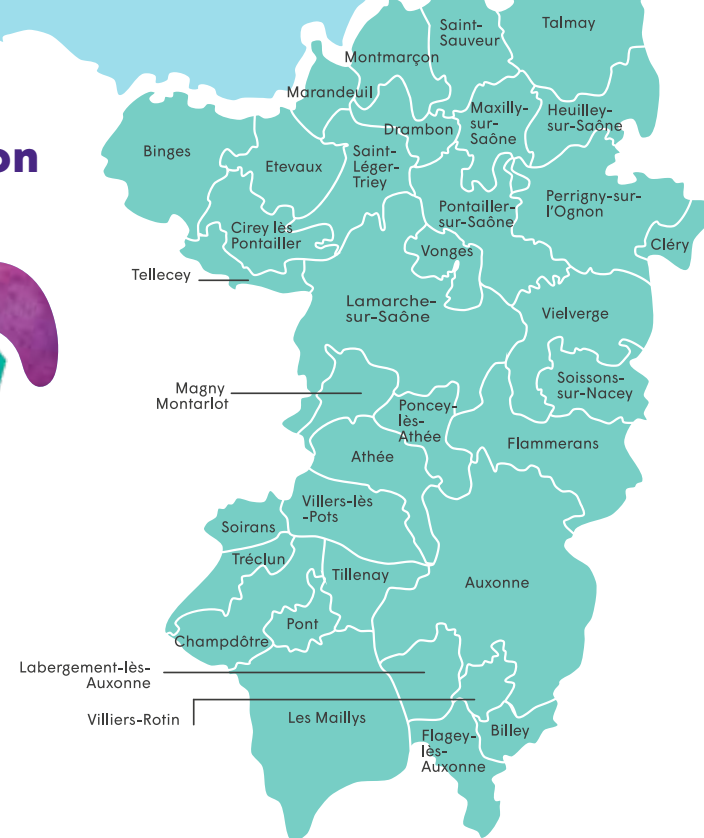
1

2

Servir d'appui aux autres professionnels partenaires du territoire. Le CRT a pour mission **d'accompagner et d'aider** les professionnels du territoire du Val de Saône, **en proposant des formations, une mise à disposition de compétences ou de ressources.**

Permettre une coordination entre tous **les intervenants au domicile** et **les besoins des personnes dépendantes.**

Le secteur d'intervention



Pour qui ?

- Les habitants du territoire **de la communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône.**
- Les personnes de **plus de 60 ans** qui nécessitent un renfort des services à domicile sur une période définie.
- Le CRT intervient également auprès **des aidants** pour **proposer une écoute, du soutien et les orienter vers les dispositifs existants si besoin.**